



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 25 janvier 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 91 de notre règlement interne, je souhaiterais interpeller le Gouvernement au sujet du développement des régions excentrées du pays et du milieu rural dans le cadre de la pandémie actuelle.

La pandémie du COVID-19 domine depuis mars 2020 notre vie quotidienne. Les restrictions qui s'imposent nécessairement, telles que les phases du confinement et le fait que beaucoup de salariés sont en télétravail, ont une influence sur les habitudes de notre population. Les gens découvrent de plus en plus les avantages et richesses de leurs régions et de leurs villages, ils apprécient davantage les services et les commerces locaux. Ce phénomène pourrait perdurer après la crise et avoir une influence positive sur le développement des régions plus rurales du Grand-Duché. Afin de promouvoir davantage la typicité régionale, il convient de fournir un terreau propice au développement démographique, humain, économique, culturel et social.

J'aimerais dès lors dans le cadre de mon interpellation aborder plus particulièrement les points suivants :

- Quelles sont les conséquences de la pandémie sur le milieu rural ?
- Considérant l'augmentation notable du télétravail, quelles en sont les effets sur le développement économique du milieu rural ?
- Les services de base, tels que les bureaux de poste, les commissariats de proximité, les commerces locaux etc. sont-ils assurés dans le milieu rural ?
- Quels sont les effets de la pandémie sur la prise en charge médicale en milieu rural et quelles en sont les conséquences pour l'avenir ?
- Quels sont les effets du télétravail sur la problématique du trafic transfrontalier et quelles en sont les leçons à retenir ?
- La réforme du Régime Général des Transports Routiers (RGTR) répond-elle aux besoins du milieu rural ?
- Quel est le statut de la Grande Région pendant ce temps de crise et de quelle manière peut-elle contribuer au développement des régions rurales ?
- Quelle est la situation des secteurs du tourisme (HORESCA et viticulture compris) et de la culture pendant la pandémie et comment pourra-t-on mieux les positionner à l'avenir ?
- Sachant que toutes les communes souffrent d'une diminution importante de recettes provenant de l'impôt commercial, quelles sont les perspectives financières pour les communes rurales ne disposant pas d'une économie de grande envergure ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Léon Gloden
Député